



Une autre idée du sport

Cont@ct

Bulletin technique

n° 6

du 15 novembre 2009

Au salon des maires, pourquoi ?

Du 17 au 19 novembre, pour la première fois, l'UFOLEP affiche un stand au « Salon des maires et des collectivités locales », au sein du Village du Sport, et organise deux débats autour du développement durable et des écoles de sport.

Avec ces deux points forts de notre projet fédéral, qui croisent souvent les préoccupations des élus locaux, il s'agit de nous positionner en véritables partenaires, forts de réalisations qui ont fait leurs preuves, et avec la volonté de développer ensemble ces secteurs sur tout le territoire.

Parallèlement, la diffusion importante (dans les collectivités, le monde sportif, les ministères, les entreprises....) faite autour de l'évènement, constitue pour nous une opération de communication d'envergure.

Mais ne nous leurrions pas, cette action restera sans lendemain si elle demeure celle de l'échelon national. Nous ne serons forts et pourrons réellement aboutir et nous développer que si tous les échelons fédéraux ont conscience des complémentarités fonctionnelles et acceptent de jouer sur la même partition.

Il est donc indispensable que les comités départementaux, en partenariats avec leurs associations, aient la volonté de relayer l'action dans des mises en œuvre locales. Belle occasion de resserrer (ou renouer) les liens entre eux ! Car la motivation autour de projets communs partagés est toujours un moyen intéressant et efficace de renforcer un nécessaire sentiment d'appartenance dans notre contexte complexe.

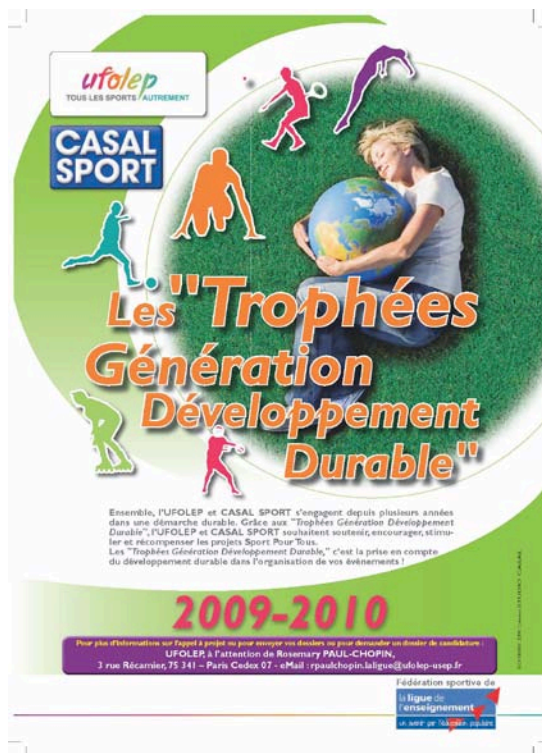
Dans une démarche cohérente, de nombreux documents de travail et de promotion concernant ces deux domaines ont été réalisés et diffusés en préalable dans le réseau. Avec ces outils, tous les départements disposent aujourd'hui des informations nécessaires, peuvent repérer les actions déjà existantes à l'UFOLEP, bénéficier d'une aide nationale acquise....

Dans ce contexte favorable, sachons donc maximiser les sommes d'énergie déjà dépensées. Que chacun puisse saisir, notamment dans le cadre des projets en cours d'élaboration, la bonne balle qui est envoyée. Ainsi, tous ensemble, nous serons en bonne voie pour gagner cette partie de positionnement, pour laquelle nous avons déjà marqué quelques points.

Lucienne Roques
Vice-présidente
en charge du développement

Pôle communication

L'UFOLEP partenaire des « Trophées génération développement durable » pour leur seconde édition !



Dans le cadre de leur convention nationale tri-annuelle, l'UFOLEP et CASALSPORT reconduisent l'opération « les Trophées génération développement durable ». Après une première édition qui a vu une quinzaine de projets UFOLEP récompensés, celle-ci repart sur de nouveaux critères, toujours dans le champ du développement durable, mais axés autour de la problématique sport - santé - nutrition. Pour ce faire, un nouveau dossier de candidature a été réalisé conjointement. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires (échéances et modalités).

Pour plus d'informations : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr

PARTENARIATS

Le pôle communication vous informe que les réunions bilans de fin de saison sportive ont eu lieu avec nos partenaires et c'est avec plaisir que nous vous annonçons la signature ou la reconduction des conventions suivantes :

✚ Société « AGIVA » : Gymnastique artistique – GRS – Twirling bâton

La société AGIVA poursuit son effort auprès de l'UFOLEP nationale et accompagnera les différentes manifestations nationales en gymnastique artistique, GRS et twirling-bâton pour la saison 2009-2010. Outre une participation financière au bénéfice des activités gymnastiques, la société fournira le staff d'officiels en dotation vestimentaire.



✚ Société « DAUPHIN » : Tennis de table

Pour la première fois de l'histoire du tennis de table UFOLEP, cette activité bénéficiera pour 2009-2010 d'un partenariat grâce à la société DAUPHIN. Cela se matérialisera par une dotation matérielle conséquente pour équiper les différentes compétitions nationales, par des offres promotionnelles pour les clubs et une dotation vestimentaire pour les officiels (arbitres et membres de la CNS) de l'activité.

✚ Hôtel-Restaurant « LES TERRASSES DU LAC » - Challenge des BRS – Activités cyclistes

Il s'agit d'une résidence de tourisme située en Lozère et spécialisée dans les séjours touristiques autour des activités cyclistes. Elle propose aux participants du challenge des BRS (brevet de randonneurs sportifs) de gagner un séjour d'une semaine en demi-pension à la date de leur choix contre une présence sur les différentes épreuves du challenge. Ce lot sera attribué par tirage au sort, lors de la finale du Trophée National des BRS.

✚ Imprimerie BRIAND - Activités cyclistes

Vous retrouverez un bandeau publicitaire de l'imprimerie Briand sur le site des activités cyclistes UFOLEP contre une aide aux activités cyclistes pour la saison 2009-2010.

Les modalités de mise en œuvre de ces conventions seront inscrites dans les cahiers des charges des manifestations nationales et une information spécifique sera transmise aux commissions nationales sportives concernées directement à travers leur activité de prédilection.

Si vous souhaitez consulter ces conventions, merci de nous contacter à l'adresse suivante rpaulchopin.lalique@ufolep-usep.fr ou auprès de la Commission nationale spécifique.

Formation stages

ACTIVITÉS CYCLISTES
Formation spécifique / Formation technique
Du 6 au 7 février 2010 (et non 27-28)

Pour information – Rectificatif des dates

Discipline / Type de stage	Activités Cyclistes : Stage FS / Stage T			
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 6 au 7 février 2010 au CREPS de Bourges (18) (et non 27-28/02/2010)			
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP ✚ Être titulaire de O2 ou BF2O 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP ✚ Être titulaire de A2 ou BF2A 		
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Élaboration d'une capacité de Juge à l'arrivée ✚ Mise à jour et élaboration de fiches d'évaluation formative BF1O-BF2O 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Découverte / Appropriation de nouvelles techniques 		
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Règlementation ✚ Travaux de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Cartographie internet ✚ Utilisation GPS 		
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue sportive <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">✚ Documentation personnelle (règlements activités)</td> <td style="width: 50%; border: none;">✚ Apporter VTT ou VTC (prévenir si impossibilité)</td> </tr> </table>		✚ Documentation personnelle (règlements activités)	✚ Apporter VTT ou VTC (prévenir si impossibilité)
✚ Documentation personnelle (règlements activités)	✚ Apporter VTT ou VTC (prévenir si impossibilité)			
Responsable administratif	Pôle National Formation (avec P. DEMATTEIS)			
Responsable formation	Henriette MANUEL	Daniel MANUEL		
Formateur	H. MANUEL – M. LE GLEVIC – M. DEMOULIN – P. DEMATTEIS	D. MANUEL – J. ROBICHON		
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p>☎ 01 43 58 97 62 Fax 01 43 58 97 74 ✉ esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 22 Janvier 2010</p>			

BF2O spécifique - GYMNASTIQUE
du 12 au 13 décembre 2009

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GYMNASTIQUE - BF 2 O spécifique
Date et Lieu du stage	Du 12 au 13 décembre 2009 à Mèze (34)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum) ✚ Être titulaire de FIO 2^{ème} degré ou O1 1^{er} degré ou BF1O complet ou BF2O base ✚ Avoir participé à un Tronc Commun BF2 (ou être inscrit au stage Tronc commun BF2 du 12/12/2009 à Mèze)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir Juge niveau N8, 7, 6, 5 pour les filles et N6, 5, 4 pour les garçons pour la base / Devenir Juge niveau N8, 7, 6, 5, 4 pour les filles et N6, 5, 4, 3 pour les garçons pour le complet ✚ Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région ✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe de formation. ✚ Être capable de juger en compétition pour son association à son niveau de pratique
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle + brochure jugement féminin ou masculin ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Laurence MERITE, CTS (Conseillère Technique Sportive) UFOLEP
Responsable formation	Nathalie SALAS
Formateur (s)	N. SALAS – B. BENOIT – F. COURTIEU – G. SCHUCH
Coût par stagiaire	<p>Cout du stage 70 €/ personne.</p> <p>Gratuit pour les licenciés UFOLEP Languedoc Roussillon. <i>Nous vous demandons une caution de 70 € qui vous sera restituée le 1^{er} jour du stage. Pour toute annulation non justifiée, le chèque sera encaissé.</i></p>
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ CRUFOLEP Languedoc-Roussillon Maison départementale des sports 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p>☎ 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80</p> <p>✉ crufolep@hotmail.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2009</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Languedoc-Roussillon</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2009-2010 ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

















TRONC COMMUN (pour BF 1)
Le 28 novembre 2009

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun BF1
Date et lieu du stage	Le 28 novembre 2009 à Chambéry (73)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP ✚ Être titulaire d'un FIA <u>ou</u> FIO <u>ou</u> avoir validé sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Georges LAVY
Formateur	Martine PONSERO
Coût par stagiaire	15 € (avec repas compris le midi)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Rhône-Alpes 12 rue du 35^{ème} Régiment Aviation 69500 BRON</p> <p>☎ 04 72 37 26 35 ✉ ufolep.rhonealpes@laposte.net.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>23 novembre 2009</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral) ✚ dossier probatoire dûment rempli ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Rhône-Alpes</i> », qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2009-2010 ✚ photocopie du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

TRONC COMMUN (pour BF 1)
Le 29 novembre 2009

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun BF1
Date et lieu du stage	Le 29 novembre 2009 à Bron (69)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP  Être titulaire d'un FIA ou FIO ou avoir validé sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Jérémy SOUCHE
Formateur	Aude JACQUEMOND – Nicolas BARBAROUX
Coût par stagiaire	15 € (avec repas compris le midi)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Rhône-Alpes 12 rue du 35^{ème} Régiment Aviation 69500 BRON</p> <p> 04 72 37 26 35</p> <p> ufolep.rhonealpes@laposte.net.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>24 novembre 2009</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral)  dossier probatoire dûment rempli  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Rhône-Alpes</i> », qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2009-2010  photocopie du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

TRONC COMMUN (pour BF 2)
Le 12 décembre 2009

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun BF2
Date et lieu du stage	Le samedi 12 décembre 2009 à Mèze (Centre Le Taurus) (34)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP ✚ Avoir validé un BF1A ou BF1O dans sa discipline (pour les licenciés Gym, il faut être titulaire d'un BF1O complet)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de formation + dossier probatoire ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Laurence MERITE, CTS (Conseillère Technique Sportive) UFOLEP
Responsable formation	Laurence MERITE, CTS (Conseillère Technique Sportive) UFOLEP
Formateurs	Laurence MERITE – Coralie MAILLARD
Coût par stagiaire	<p>Cout du stage 30 €/ personne. Gratuit pour les licenciés UFOLEP Languedoc-Roussillon (la totalité du stage est prise en charge par le CRUFOLEP). <i>Nous vous demandons une caution de 30 € qui vous sera restituée le 1^{er} jour du stage. Pour toute annulation non justifiée, le chèque sera encaissé.</i></p>
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ CRUFOLEP Languedoc-Roussillon Maison départementale des sports 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p>☎ 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80</p> <p>✉ crufolep@hotmail.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2009</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Languedoc-Roussillon</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2009-2010 ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

Formation

**Documentation
générale**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE FORMATION DU 23 OCTOBRE 2009

Présents : Charles-Baptiste AGOSTINI – Alain CHARPENTIER – Georges LAVY – Jean-Charles REYNAUD – José ROIG

Excusés : Gérard FIORENTINO – Henriette MANUEL – Patrick MACHET – Raymond SERRE

Assiste : Laurence BRIEN

INFORMATIONS

Stage FIF

La construction du stage suit son cours. Le nombre de participants enregistrés par le Pôle Formation est de 17. La question est posée de notre capacité à organiser un autre stage FIF en été. L'UFOLEP PACA serait volontaire. Les membres de la CN Formation sont d'accord pour tenter d'organiser 2 stages FIF par an (sous réserve pour l'année 2010 de l'acceptation par G. FIORENTINO, Président de l'UFOLEP PACA).

Stage de formation continue 2009 – Lac Chambon

70 personnes sont inscrites à ce jour (environ 20 de plus que l'année précédente) ; 2 modules vont se regrouper :

- Comment conquérir de nouveaux adhérents ?
- Comment développer une pratique multisports à l'UFOLEP ?

Ces deux modules seront coordonnés par P. CHEVALIER, CB AGOSTINI et A. EL OUADEHE

Plans d'actions des CNS

Outre les stages traditionnels FS (formation spécifique des formateurs) et T (stages techniques), la Commission Nationale Formation devra tenir compte dans la construction de son budget 2010 des plans d'action « formation » des CNS (2010) orientés vers de nouveaux publics et de nouvelles pratiques.

Point sur les stages 2009

Le nombre de stages de formation fédérale (BF et PSC1, CAPACITE) est en nette progression cette année. Au 23 octobre, les comités départementaux et régionaux ont formés près de 2 500 personnes pour environ 300 journées formation / an.

Les stages FS et techniques ont également été plébiscités.

L. BRIEN indique que les dossiers administratifs (habilitation – liquidation financière) sont extrêmement bien gérés par les professionnels des comités ; les membres de la Commission Nationale Formation en profitent pour saluer le professionnalisme des cadres départementaux et régionaux et le sérieux des référents formation des CNS.

Appel à candidature formateurs

Lors de notre prochaine réunion (novembre 2009), les membres de la CN Formation auront à instruire les demandes d'inscription de nouveaux formateurs sur la liste nationale des formateurs proposés par les CNS et les comités UFOLEP. La CN Formation en profite pour rappeler qu'il n'existe pas de RICA pour

obtenir le diplôme FIF ; en revanche, un appel à candidatures est lancé auprès du réseau tous les deux ans afin de renforcer (en plus des stages FIF) les équipes de formation régionales et/ou départementales.

FPC UFOLEP et FPC Ligue/Vacances/UFOLEP

Les deux plans de formation continue professionnelle sont présentés en séance ainsi que les partis pris énoncés lors de la CN Formation de septembre.

Le plan FPC UFOLEP est bi annuel (2010 et 2011) et comporte 6 modules de formation par an.

Pour 2010, 3 modules concernent le développement de la vie sportive (stratégie – diagnostic territorial – nouveaux publics), 2 modules concernent le développement durable (Bilan Carbone niveau II et organisation d'un évènement éco citoyen) et 1 module concerne la gestion des ressources humaines.

Les dates et lieux des premiers modules proposés seront diffusés très prochainement.

Le plan FPC LIGUE/UFOLEP est en cours d'élaboration ; il fera l'objet d'une convention de moyens entre la Ligue de l'enseignement et l'UFOLEP nationale.

Formation Continue Fédérale (FCF) 2010

En plus des 2 plans bi annuels FPC, du stage de formation continue annuel (Lac Chambon) et du Congrès (stage des dirigeants proposé tous les 2 ans), les membres de la CN Formation souhaitent proposer à des publics ciblés des modules de formation tout au long de l'année sportive. Ainsi, pour 2010, les membres de la CN Formation proposeront au réseau :

- VAE et CQP ALS : l'accompagnement et les procédures
- CQP ALS : la conquête de nouveaux publics
- En partenariat avec la Vie Internationale : Formation Européenne au Bilan Carbone et à la méthode ASSER pour des événements sportifs éco responsables

CQP ALS et VAE

Le CQP a eu du mal à convaincre les professionnels du réseau mais nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'il est en route, puisque 9 Comités Régionaux UFOLEP mettent en place les formations et qu'au total 14 comités se sont impliqués dans la mise en œuvre de commissions régionales du jury CQP ALS.

Pour autant, le réseau a besoin d'être accompagné sur ce dispositif et notamment sur les nouveaux partenaires et les nouveaux publics à conquérir ainsi que sur la démarche VAE. Les membres de la CN Formation valident la démarche proposée :

Avant la fin de l'année 2009

Diffusion à l'ensemble des comités des documents suivants :

- Dossier VAE/CQP ALS
- Guide de lecture (flyer élaboré par des cadres régionaux)
- Guide de lecture « candidat » (document excel ou word élaboré par l'UFOLEP Aquitaine)

Courant 2010 – Formation Continue Fédérale

- CQP ALS : la conquête de nouveaux publics
- CQP ALS et VAE : démarche et méthode

PNF Spécifique Gymnastique

Les membres de la CN Formation examinent en séance des propositions d'évolution du PNF Spécifique Gymnastique, filière de formation des officiels :

- Concernant les BF 1O, BF 2O et BF 2O Option 3, il est convenu que l'épreuve pratique et les jugements deviennent le réinvestissement. Suite à la formation théorique et à l'épreuve de jugement sur vidéo, le réinvestissement est constitué par l'épreuve pratique de jugement en compétition. A ce titre, il est rappelé aux comités que l'épreuve pratique de jugement n'est pas prise en charge financièrement par l'UFOLEP nationale ; seule la formation (TC et spécifique) est prise en charge par l'UFOLEP selon les règles en vigueur.
- Les outils de saisie des examens sont en ligne sur le site de la CNS. Tout le monde a désormais la possibilité d'utiliser le même outil et la même procédure.
- Les supports vidéo proposés par la CNS, assortis des notes de base, des corrections et des commentaires nécessaires vont être diffusés très prochainement par le Pôle Formation à l'ensemble des délégations UFOLEP.
- La présentation de l'AFPS ou PSC1 est maintenue pour le BF 2O.

A partir de la saison sportive 2010 – 2011 :

Il est convenu de recourir à une capacité de formation pour les BF 1O de base et BF 1O complet et donc de ne plus délivrer de diplômes à ces niveaux de jugement mais des cartes d'officiels (disponibles à l'échelon national) permettant ainsi d'alléger considérablement les premiers niveaux de formation. La capacité de formation remplace donc les BF 1O de base et complet. Les formations base et complet sont confondues ; seule l'épreuve de jugement sur vidéo permet de distinguer le niveau atteint par le stagiaire. L'amplitude horaire est donc celle prévue au PNF.

Questions diverses

La CN Formation examine en séance la requête de C. GODDERIDGE qui demande à ce que soient directement communiqués par l'échelon national les résultats et diplômes CQP ALS aux candidats. Après quelques exemples donnés en séance (organisation d'une petite fête par le comité régional pour la remise des diplômes, courriers individualisés + suivis personnalisés pour des personnes ayant acquis en partie le CQP, etc...), les membres de la CN Formation rejettent la proposition de C. GODDERIDGE et en profitent pour rappeler toute l'importance de l'échelon régional en matière de formation et de positionnement auprès des stagiaires.

DATES A RETENIR

-
- Du 7 au 11 novembre 2009 : stage FIF – Lac Chambon
 - Du 8 au 11 novembre 2009 : stage de formation continue – Lac Chambon
 - Jeudi 19 novembre 2009 : réunion de la CN Formation
 - Mercredi 25 novembre 2009 : jury national plénier CQP ALS
 - Du 30 novembre au 4 décembre 2009 : 2^{ème} session de formation des nouveaux cadres UFOLEP
 - 3 et 4 décembre 2009 : Comité Directeur National

MISE EN ŒUVRE DU CQP-ALS

J'ai le plaisir de vous transmettre la liste des comités régionaux UFOLEP mettant en place la formation conduisant au diplôme professionnel CQP d'Animateur de Loisir Sportif.

Je vous remercie par avance de diffuser largement cette information auprès de vos adhérents et de vos partenaires habituels.

N'hésitez pas à solliciter les responsables formation régionaux.

Je vous remercie par avance de votre aimable contribution.

LA MISE EN ŒUVRE DES CQP ALS UFOLEP 2009 – 2010

Options du CQP	Comité Régional UFOLEP	Date début	Date de fin	Responsable Formation	Contact téléphonique et courriel (éventuellement site internet)
CQP ALS toutes options - AGEE - ARPO - JSJO	UFOLEP CENTRE	6 novembre 2009 (clôture des inscriptions)	AGEE : Fin mai 2010 ARPO : Mi octobre 2010 JSJO : Mi décembre 2010	M. Benoît BEAUR	Tél : 02.38.54.02.00 Email : ufolep-usep-regional@wanadoo.fr Site : http://ufolepcentre.free.fr
CQP ALS option : - AGEE	UFOLEP ILE DE FRANCE	27 et 28 novembre 2009 (tests de sélection)	24, 25 et 26 juin 2010 (épreuves certificatives)	Mlle Anne-Laure BELLIER	Tél : 06.85.33.20.94 Email : albellier@ufolep-usep.org Site : http://ufolep-usep.org
CQP ALS toutes options : - AGEE - ARPO - JSJO	UFOLEP PAYS DE LA LOIRE	26 juin 2009 et 4 septembre 2009 (tests de sélection)	Janvier 2010 (épreuves certificatives)	Mme Agnès LUZEAU	Tél : 02.51.86.33.26 Email : ufolep.paysdelaloire@free.fr Site :
CQP ALS option : - AGEE	UFOLEP PICARDIE	Janvier 2010 Retour dossiers : 27.11.09 Tests de sélection : 12.12.09	Juin 2010	M. Olivier VIVIES	Tél : 06.03.69.08 Email : ufolep.usep.picardie@free.fr Site :
CQP ALS toutes options : - AGEE - ARPO - JSJO	UFOLEP RHONE ALPES	Novembre 2009	Mai/Juin 2010	M. Cédric GODDERIDGE	Tél : 06.89.04.36.23 Email : ufolep.rhonealpes@laposte.net Site :
CQP ALS option : - AGEE	UFOLEP AUVERGNE	10 janvier 2010 (clôture des inscriptions) 23 et 24.01.2010 (tests de sélection) 13.02.2010 (début formation)	Juin 2010	Mme Hélène CAUVIN	Tél : 04.73.14.19.12 Email : ufolepauvergne@wanadoo.fr Site :

Formation**CQP - ALS**

CQP ALS option : - JSJO	UFOLEP PACA	Octobre 2009	Mars/Avril 2010	Mme Valérie ALIX M. Charles-Baptiste AGOSTINI	Tél : 04.91.42.28.60 Email : ufolepaca@yahoo.fr Site :
CQP ALS option : - AGEE	UFOLEP BRETAGNE	15 janvier 2010	Juin 2010	Mme Gaëlle ARZUR	Tél : 06.68.95.08.28 Email : arzurgaelle@yahoo.fr Site :
CQP ALS options : - ARPO - JSJO	UFOLEP LA RÉUNION	2 novembre 2009	Avril 2010	M. Thomas GERDIL	Tél : 02.62.94.84.40 Email : thomas.gerdil@orange.fr Site : fol974.com

PLAN ANNUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 2010

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan annuel de formation continue des professionnels de l'UFOLEP.

Contrairement à l'année précédente (cf. Plan annuel FPC 2009), UNIFORMATION et l'UFOLEP nationale supporteront la totalité du coût pédagogique, ainsi que les frais d'hébergement et de restauration. En revanche, les entreprises participantes qui avanceront les frais de déplacement de leurs salariés auront la possibilité de se faire rembourser directement auprès d'UNIFORMATION selon la démarche explicitée ci-dessous :

Procédure de règlement des frais de déplacement des stagiaires

En cas d'accord de financement des deux branches, à l'issue de la formation, les entreprises participantes, souhaitant se faire rembourser leur frais de déplacement, devront envoyer un formulaire de demande de remboursement dûment complété à l'adresse suivante :

**UNIFORMATION - Angélique FROC - Section 2 / SPORT
43, bvd Diderot - BP 80057 - 75 560 Paris Cedex 12**

Le formulaire devra parvenir à UNIFORMATION **au plus tard 1 mois après le dernier jour de la formation**. Passé ce délai, UNIFORMATION ne sera plus en mesure de prendre en compte la demande de remboursement.

Le formulaire de demande de remboursement est à télécharger, par l'employeur, sur le site d'UNIFORMATION www.uniformation.fr rubrique « espace adhérent » (en haut à gauche de la page d'accueil).

Il conviendra de cocher « adhérent » et de rentrer son n° ICOM (code confidentiel pas nécessaire), puis cliquer sur « télécharger mes demandes » en bas à gauche de la page suivante.

Le document intitulé « demande de remboursement Plan directe » est le document à compléter et à envoyer à UNIFORMATION à l'adresse indiquée plus haut.

Il conviendra d'indiquer sur le document l'intitulé de l'action de formation et l'organisme de formation, et de préciser qu'il s'agit d'une ACTION GROUPEE PORTEE PAR L'UFOLEP NATIONALE (pas d'espace prévu à cet effet → l'indiquer à côté de l'organisme de formation).

IMPORTANT !

Il s'agit d'une procédure spécifique dans le cadre d'un plan national d'actions catalogues.

La demande de remboursement des frais de déplacement est déconnectée des demandes de prise en charge que les entreprises peuvent faire dans le cadre de leur Plan de formation.

Contact : lbrien.lalique@ufolep-usep.fr ou au 01.43.58.97.55.

PLAN ANNUEL 2010 DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS UFOLEP

Intitulé	Objectifs généraux	Contenus de formation	Intervenant	Durée	Date / Période / Lieu	Public visé
2010						
Les principes de développement de la fédération	Organiser le développement des projets permettant à la fédération et à ses structures déconcentrées de se développer sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des données sociologiques (internes et externes) relatives aux pratiques sportives - Méthodologie de projet - Structuration des comités et des associations UFOLEP 	<p>Patrick BAYEUX Maître de conférence « Sciences de gestion » Université TOULOUSE</p>	2 jours	14 et 15 janvier 2010 PARIS	<p>Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions</p> <p><u>20 personnes maximum</u></p>
Le diagnostic territorial au service du développement de la structure	<p>Identifier les forces et faiblesses du réseau</p> <p>Identifier les leviers de mise en œuvre du projet</p> <p>Etre capable de réaliser un diagnostic territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic et comparatif des évolutions des comités et associations UFOLEP - Problématiques et besoins des territoires en fonction de leur potentiel 	<p>CDES (Centre de Droit et d'Economie du Sport) de Limoges</p> <p>Sabine CHAVIGNIER Chargée d'Etude</p>	2 jours	18 et 19 mars 2010 PARIS	<p>Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions</p> <p><u>20 personnes maximum</u></p>
Les stratégies de conquête de nouveaux publics	<p>Identifier les enjeux d'une stratégie de conquête de nouveaux publics</p> <p>Identifier les attentes et besoins des différents publics</p> <p>Elaborer une stratégie territoriale de conquête de nouveaux publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la notion de « publics » - Attentes et besoins de chaque public prioritaire - Élaboration d'une stratégie territoriale en faveur d'un des publics (structuration, outils, moyens, partenariats...) 	<p>William GASPARINNI Directeur UFRSTAPS Strasbourg</p> <p>Gilles VIEIL MARCHISET</p>	3 jours	Octobre 2010 BOURGES	<p>Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions</p> <p><u>20 personnes maximum</u></p>

Réduire l'impact environnemental d'un évènement sportif	Organiser et labelliser des évènements éco responsables Outils d'analyse pour conception, mise en œuvre et évaluation d'un plan d'action			1 jour	Février 2010 PARIS	Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions
Réaliser un bilan Carbone – niveau 2	Réaliser un bilan Carbone de niveau 2 Devenir conseiller professionnel de la méthode Bilan Carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les étapes de la réalisation du Bilan Carbone - Maîtriser l'ensemble des outils (hors outils dédiés aux territoires) - Être en mesure d'impulser une démarche de réduction des émissions - - Savoir utiliser la méthode dans des contextes variés 	Cabinet ALTERN Consult F. KORNMANN	2 jours	Octobre 2010 PARIS	Professionnels de l'UFOLEP Il est impératif d'avoir suivi la formation bilan carbone niveau 1 A l'issue de la formation les stagiaires se verront remettre une licence d'utilisation <u>16 personnes maximum</u>
Structuration de l'équipe technique fédérale	Gestion collective des ressources humaines de l'UFOLEP	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser statuts et missions - Pourquoi ? - Comment ? - Modalités de mise en œuvre - Évaluation 	TPS Conseil JL SADICK Directeur	2 jours	8 et 9 avril 2010 NANTES	Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions <u>40 personnes maximum</u>

**A l'attention des comités départementaux
UFOLEP
Aux présidents départementaux
Aux délégués départementaux**

Paris, le 3 novembre 2009

Objet : appel à candidatures PSC1

Les membres de la Commission Nationale Formation ont prévu de solliciter à nouveau le Ministère de l'Intérieur pour obtenir l'habilitation de notre fédération et nous permettre d'assurer les formations de secourisme, en particulier la PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en remplacement de l'AFPS).

Des enjeux importants sont liés à ce projet en termes de positionnement institutionnel et de développement des comités. Quatre raisons essentielles nous conduisent à solliciter cet agrément :

1. Notre positionnement vis-à-vis des partenaires institutionnels

Nous revendiquons au sein de notre mouvement le sport plaisir, le sport loisir autant que le sport civique. En se positionnant comme opérateur de formation (PSC1), nous nous affirmons et nous nous distinguons auprès de nos partenaires (DDJS – Conseil Général – CDOS) des autres fédérations sportives.

2. Notre positionnement vis-à-vis de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Nationale

La prévention et l'éducation sont des valeurs fortes de notre mouvement. Demain, nous serons en mesure de proposer des interventions dans des centres Ligue auprès des classes de découverte, au sein de la formation des animateurs (BAFA premiers secours). Rappelons ici qu'à l'issue de la classe de 3^{ème}, les élèves doivent avoir passé la PSC1 et qu'aujourd'hui l'Éducation Nationale ne dispose pas de moyens humains suffisants pour former l'ensemble des élèves, collégiens et lycéens.

3. Notre positionnement en tant que maître d'œuvre de la formation PSC1

Aujourd'hui, toutes les formations conduisant à la délivrance d'un diplôme professionnel dans le champ du sport nécessitent de présenter à minima la PSC1. Rappelons également que notre PNF tient compte de la détention de la PSC1 pour délivrer les diplômes. Cet agrément nous permettrait de gérer nous-mêmes ces temps de formation avec tous les avantages qui en découlent : adaptation du contenu, programmation, gestion financière directe...

4. Se donner des perspectives de développement

D'autres pistes pourront être exploitées à moyen terme : préparation au BNSSA, équipes de secours autonomes sur nos manifestations, formation des moniteurs nationaux de premiers secours. En tant qu'opérateurs de formation PSC1 les comités auraient accès à des financements multiples (UNIFORMATION, Conseil Général...).

Nous avons donc besoin du concours du plus grand nombre de comités départementaux.

En effet, pour obtenir cet agrément, nous devons déposer auprès du Ministère de l'Intérieur un dossier qui doit fournir la preuve, pièces justificatives à l'appui, que nous disposons, dans **20 départements**, d'équipes capables de mettre en place des formations pour délivrer des PSC1 : chacun des 20 départements doit être en capacité de fournir **2 moniteurs nationaux de premiers secours et un médecin** (qui peuvent être de la Croix Rouge, des Sapeurs Pompiers...).

Nous savons que de nombreux comités départementaux se sont déjà organisés avec les partenaires habituels pour la formation PSC1. Pour autant, la demande d'agrément de l'UFOLEP nationale auprès du Ministère de l'Intérieur ne remet pas en cause ces partenariats puisqu'aujourd'hui la loi autorise à un moniteur national à assurer la formation pour différents prestataires.

Il est fondamental que toutes ces initiatives puissent se conjuguer pour faire aboutir notre dossier.

Aujourd'hui, en plus de recenser les départements pouvant justifier de 2 moniteurs et un médecin, nous sommes en capacité, dans le cadre de l'ETF et en partenariat avec deux comités régionaux (UFOLEP Aquitaine et UFOLEP Centre), de proposer aux départements qui souhaitent s'engager dans cette dynamique de former les moniteurs dont ils auraient besoin.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le coupon réponse joint avant **le 15 décembre 2009** à UFOLEP – Pôle Formation.

Par fax au 01.43.58.97.74

Par mail à Laurence BRIEN : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

Par courrier à l'UFOLEP – Pôle Formation – 3 rue Récamier, 75 341 Paris Cedex 07

Nous joignons à cet envoi une simulation financière relative à l'investissement d'un comité départemental dans la formation PSC1.

N'hésitez pas à nous interpeller. Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier.

Bien amicalement.

Georges LAVY
Vice Président UFOLEP
Président de la CN Formation

Laurence BRIEN
DTN Adjointe
Pôle Formation

Copie : **DTN/DTNA – Membres de la CN Formation – Comités régionaux**

**COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT
LE 15 DECEMBRE 2009**

AU POLE NATIONAL FORMATION

Fax : 01.43.58.97.74
Mail : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

1^{ER} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé et dispose de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS) et d'un médecin :

Comité UFOLEP : _____

M. / Mme _____, titulaire du MNPS (ou équivalent)*

M. / Mme _____, titulaire du MNPS (ou équivalent)*

M. / Mme _____, médecin*

***Merci de joindre impérativement les justificatifs des 2 personnes titulaires du MNPS et du médecin.**

2^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé mais ne dispose pas de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS).

Dans ce cas de figure, nous proposons une formation MNPS (durée du stage / 11 jours + examen d'État / 10 candidats maximum). L'UFOLEP nationale prend en charge l'intégralité de cette formation ainsi que les frais annexes (déplacement – hébergement – restauration).

Comité UFOLEP : _____

Nom / Prénom de la personne intéressée par la formation MNPS : _____

Fonction occupée par cette personne : _____

Le comité dispose-t-il d'un médecin ?

NON

OUI. M. / Mme _____, médecin*

Le comité dispose-t-il au moins d'un Moniteur ?

NON

OUI. M. / Mme _____, titulaire du MNPS (ou équivalent)*

***Merci de joindre impérativement les justificatifs de la personne titulaire du MNPS et du médecin.**

3^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental n'est pas intéressé

Comité UFOLEP : _____

SIMULATION FINANCIERE POUR UN COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP***Rappels préalables pour le comité départemental***

- Disposer d'un médecin ; cette personne ne doit pas être présente lors des formations PSC1, mais ces formations sont mises en œuvre sous sa responsabilité.
- Disposer de 2 moniteurs, titulaires du MNPS ; ce sont ces moniteurs qui assurent la formation PSC1 (10 heures de formation au total)
- Le comité départemental UFOLEP engagé dans cette démarche doit inscrire dans ses statuts départementaux « formation à la PSC1 ».

SIMULATION

Acquisition de matériel pédagogique : **4 000 €**

- Matériel de proximité (appareils électriques, téléphone, maquillage, bouteille plastiques...)
- Supports pédagogiques (transparents, visiographe...)
- Mannequins adultes, enfants et bébés
- Défibrillateur automatisé externe
- Masques de visage
- Périssables (lingettes, poumons...)

Postulats de base :

- Exemple pour 10 candidats par session de formation
- Durée de la formation : 10H
- Tarif du PSC1 : 50 €/candidat
- Investissement de base 4 000 €
- Montant des charges par formation : 50 €

Calcul de rentabilité :

- Le matériel est amorti dès le 89^{ème} candidat
- Les recettes générées sont de 45 € par candidat à partir du 90^{ème} candidat

Amortissement :

- De la 1^{ère} session de formation à la 9^{ème} session de formation : amortissement du matériel
- Session n° 10 : recettes de 45 €
- Session n° 11 : recettes de 450 €
- Etc...

ATTENTION !!!

CETTE SIMULATION NE TIENT PAS COMPTE DES AIDES DE LA DDJS, DES CONSEILS GENERAUX ET REGIONAUX

L'UFOLEP NATIONALE APPORTERA SON AIDE FINANCIERE¹ POUR L'INVESTISSEMENT MATERIEL + UNE AIDE A LA FORMATION EFFECTIVE DES STAGIAIRES PSC1 ANSI QUE LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION AU MONITORAT POUR LES PERSONNES ISSUES DES COMITES VOLONTAIRES POUR S'ENGAGER DANS CETTE DEMARCHE

¹ Le montant de l'aide financière accordée aux comités pour l'investissement matériel de l'UFOLEP nationale sera diffusé auprès du réseau dès la validation par les membres du Comité Directeur National du projet de budget 2010

Pôle développement

Compte-rendu du GT du 13 octobre 2009 Paris (75)

Présents : Michel CHMIEL, Gérard HOUDRAY, Philippe MACHU, Patrice MORET, Alain NÉDÉLEC, Jean-Yves ROPERS, Michel THOUIN, Ludovic TRÉZIÈRES.

Excusés : Benoît BÉAUR, Gérard FIORENTINO, Lucienne ROQUES.

Assiste : Arnaud JEAN.

ACTUALITES

La mise en place du nouveau dispositif parait convenir au réseau. Une seule remontée négative concerne la question sur "articulation", "observatoire", et "PDD-PRD". Il faut aussi préciser que c'est bien la photographie qui fait office de bilan.

Le "raté" des photographies concerne certaines erreurs statistiques pour des départements et régions sur les effectifs. Les délais serrés de fin d'année n'avaient pas permis de vérifier les données. La présence des chiffres sous forme de courbes auraient été un plus. Concernant les RAT, les interprétations des chiffres restent diverses.

CONTRIBUTIONS 2008-2009

C'est la réception (ou non) de la photographie qui permet la liquidation de la deuxième partie des aides. En cas de non réception, le second versement ne sera pas effectué. Une date limite est fixée, au-delà de laquelle les reversements ne pourront être faits.

Date limite retour pour les comités départementaux : le 15 novembre 2009.

Date limite retour pour les comités régionaux : le 15 décembre 2009.

Un courrier sera adressé aux comités retardataires.

PHOTOGRAPHIES

Il est souhaité de compiler les résultats des photographies, surtout des commentaires.

La compilation comprendra :

- l'ensemble des araignées,
- les commentaires des comités sur les évolutions des licenciés, des activités, des associations, le rapport licenciés/non licenciés, les partenaires, les actions menées avec la Ligue, les comparaisons avec les délégations affinitaires.

DOSSIERS PROJETS

Les documents de travail sont repris.

Il faut élaborer un glossaire car de nombreux termes se croisent et ne sont pas utilisés à bon escient.

La répartition financière, uniquement sur deux fiches actions maximum par comité, sera rapportée à des points qui, totalisés au niveau national, permettront les contributions financières.

Les modalités de rédaction des fiches actions sont reprises et précisées au vu des décisions du Comité Directeur National.

Pôle vie sportive

APPEL A CANDIDATURES

CHAMPIONNAT ESTIVAL

La Commission Nationale Sportive recherche un département ou une région pouvant accueillir le championnat Estival en juin 2010.

Merci de bien vouloir retourner votre réponse à :

Monsieur ROBE Michel

49 rue Jean Berthelin

10000 TROYES

robe.michel@wanadoo.fr

APPEL A CANDIDATURE

CHAMPIONNAT INDOOR

La Commission Nationale Sportive recherche un département ou une région pouvant accueillir le championnat Indoor en mars 2010.

Merci de bien vouloir retourner votre réponse à :

Monsieur ROBE Michel

49 rue Jean Berthelin

10000 TROYES

robe.michel@wanadoo.fr

RAPPEL

ENQUÊTE « ÉCOLE DE SPORT »

Votre comité départemental s'est engagé à promouvoir le dispositif « école de sport ». Afin de poursuivre le travail engagé, je vous demande de me retourner l'enquête jointe, si possible par retour à: imatthey.laligue@ufolep-usep.fr ou pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr ou au plus tard **le 20 novembre 2009**.

Je vous remercie de votre aide et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pierre CHEVALIER



N° : Département :

Nom : Prénom :

✚ Le Comité départemental a-t-il engagé des actions, dans le cadre du dispositif des écoles de sport ?
oui non

✚ Si oui, lesquelles (descriptif succinct) ?

.....
.....
.....

✚ L'interlocuteur privilégié

Nom : Prénom :

Mail :

) :

✚ Nombre d'associations concernées :

✚ Quelles sont vos attentes pour l'année 2010 ?

.....
.....
.....

✚ Quelles sont vos perspectives pour l'année 2010 ?

.....
.....
.....

Vos commentaires/suggestions complémentaires :

.....
.....
.....

CALENDRIER DES SPORTS MÉCANIQUES 2010

Vous avez reçu par courriel, le calendrier à remplir sous format Excel.
Vous pouvez le télécharger sur le site internet :

www.ufolep.org

**Vie sportive => documents généraux => calendrier des sports mécaniques
2010 :**

- ◆ **calendrier national des sports mécaniques**
- ◆ **fiches associations**

Merci de nous le renvoyer pour le 1^{er} décembre 2009 à

✉ imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "B" Dites «de l'Amitié» Saison 2009 / 2010

COMITE REGIONAL DE : _____

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, s'il n'y a pas obligatoirement passage par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE RÉGIONAL

----- TELEPHONE: -----

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales B dites de l'Amitié
(*licenciés uniquement UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Bernard POUILLAIN Adultes Masculins nés en 1992 (inclus) et avant					
Coupe Pierre PERRIER Féminines nées en 1998 (inclus) et avant					
Coupe Henri DEFRANCE Jeunes Garçons et Filles nés entre 1993 et 1998 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour au responsable national pour le 30 décembre 2009

J. BECOURT 4 allée reine des prés – Villiers
62170 SAINT JOSSE T. 03 21 94 79 07
courriel : jacques.becourt@sfr.fr

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf : dispositions générales - règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 22 €
- 3 joueurs = 33 €
- 4 joueurs = 44 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 11 €
- 3 joueurs = 16,50 €
- 4 joueurs = 22 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du Responsable

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "A" Saison 2009 / 2010

COMITE REGIONAL DE : _____

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, s'il n'y a pas obligatoirement passage par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE RÉGIONAL

----- TELEPHONE: -----

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales A (*tous licenciés UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Manuel RENI Adultes Masculins nés en 1992 (inclus) et avant					
Coupe J J PAULIARD Féminines nées en 1998 (inclus) et avant					
Coupe Robert HABIB Jeunes Garçons et Filles nés entre 1993 et 1998 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour au responsable national pour le 30 décembre 2009

J. BECOURT 4 allée reine des prés – Villiers
62170 SAINT JOSSE T. 03 21 94 79 07
courriel : jacques.becourt@sfr.fr

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf : dispositions générales – règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 22 €
- 3 joueurs = 33 €
- 4 joueurs = 44 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 11 €
- 3 joueurs = 16,50 €
- 4 joueurs = 22 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du Responsable

COUPES NATIONALES UFOLEP A et B ⁽¹⁾
SAISON 2009 / 2010

REGION :

A retourner pour les équipes qualifiées directement aux finales nationales,
dès réception du dossier ou immédiatement après les finales régionales

COUPE :	Catégorie
----------------	------------------

NOM et numéro de l'équipe	NOM et Prénom des joueurs	N° Licence	Clt	Né en
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				

NB : toute modification ou additif doit être communiqué rapidement au responsable national

DATE SIGNATURE ADRESSE du responsable régional

(1) Entourer la bonne compétition